



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or
éducation
nationale



Circonscription du premier degré
Semur en Auxois

Affaire suivie par
Philippe Velten
Inspecteur de l'Éducation nationale
Téléphone
03 80.97.08.83
Mél.
len.semur@ac-dijon.fr

Place du 14 juillet
BP43
21140 Semur en Auxois
Site Internet
<http://lien21-semur.ac-dijon.fr>

Semur-en-Auxois, le 18 décembre 2015

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants des
classes maternelles

Objet : le carnet de progrès

Mesdames et messieurs les enseignants des classes maternelles,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un guide pour vous aidez à la mise en place d'un « carnet de progrès ». Celui-ci est complété par un certain nombre d'annexes hébergées sur le site de l'inspection de Semur-en-Auxois à l'adresse suivante : <http://ien21-semur.ac-dijon.fr/spip.php?article93#93>

Il est le fruit d'un groupe de travail composé d'enseignants de la circonscription, de membres du RASED, des conseillers pédagogiques, de l'inspecteur en charge de la mission maternelle et de l'inspecteur de la circonscription.

Les annexes sont des exemples qui pourront vous inspirer pour poursuivre le travail sur d'autres compétences.

Vous pourrez à loisir vous inspirer de ces documents pour faire évoluer vos pratiques d'évaluation au cours de l'année scolaire ou pour la rentrée 2016.

Je vous en souhaite une bonne lecture en vous déconseillant toutefois, pour ne pas risquer une indigestion pédagogique, de les consulter entre les huîtres et la bûche.

Joyeuses fêtes à tous !

Philippe VELTEN

IEN Semur-en-Auxois